



DUHAMEL BLIMBAUM
CABINET D'AVOCATS

DROIT BOURSIER



DROIT BOURSIER

"Former lawyers from Gide Loyrette Nouel and Clifford Chance have banded together to launch a boutique finance practice in Paris."

The Lawyer, 2011.

EXPERTISES

CORPORATE FINANCE

DROIT BOURSIER

BANQUE FINANCE

ASSET MANAGEMENT

CONTENTIEUX

DUHAMEL BLIMBAUM AARPI

92, rue de Richelieu
75002 Paris

www.duhamel-blimbaum.com

Tél. : +33 (0)1 82 83 74 50
Fax : +33 (0)1 82 83 74 51

« Tout le succès d'une opération réside dans sa préparation »
Sun Tzu

La crise financière a profondément bouleversé la configuration juridique des opérations de marché. Dans ce contexte, le Cabinet Duhamel Blimbaum développe une pratique du droit boursier axée sur la maîtrise des risques juridiques. A ce titre, les avocats assurent la structuration d'opérations financières sur les marchés de capitaux et de dettes et conseillent leurs clients dans l'exécution de ces dernières.

Le Cabinet conseille régulièrement des établissements présentateurs, des sponsors, des émetteurs et des investisseurs à l'occasion de leurs opérations françaises et sur les différentes places financières internationales. Les relations étroites du Cabinet avec les autorités de marché facilitent la gestion des opérations et la mise en place d'instruments financiers innovants.

■ MARCHÉS DE CAPITAUX

Le Cabinet intervient de manière récurrente sur des opérations d'*equity capital market*. A ce titre, le Cabinet assure, pour le compte de ses clients (initiateurs, émetteurs, établissements présentateurs ou actionnaires), la préparation, le montage et la coordination des opérations de marché :

- ▶ Conseil sur les opérations d'**émission de titres de capital, complexes ou hybrides** (actions simples, de préférence, bons d'offre, *right issues*, etc.) avec offre au public ou par placement privé
- ▶ Rédaction et négociation de la **documentation contractuelle** (mandat de banque, pacte d'actionnaires, contrat de placement, de liquidité, etc.)
- ▶ Structuration et mise en œuvre d'**offres publiques**, qu'elles soient d'achat, d'échange, alternatives ou mixtes, offres publiques de retrait ou retrait obligatoire
- ▶ Conseil aux sociétés cotées, dirigeants et actionnaires sur leur **stratégie de défense en cas d'offre publique hostile**
- ▶ Préparation et réalisation d'**introductions en bourse** pour des sociétés françaises et internationales
- ▶ Assistance sur les **questions réglementaires relatives à l'émission et la cotation de titres financiers** (déclarations des dirigeants, franchissements de seuils, actions de concert, etc.)
- ▶ Participation et gestion des **relations avec les autorités de marché** (demandes de dérogations auprès de l'AMF, réclamations d'actionnaires, etc.)
- ▶ Préparation et organisation de l'**information financière** spécifique à chaque opération
- ▶ Rédaction et négociation de **conventions sur marchés réglementés** et de **procédures de gré à gré** (*accelerated book building*, cession de blocs, etc.)

■ MARCHÉS DE DETTES

La compétence du Cabinet couvre également l'assistance et le conseil de ses clients dans leurs opérations sur les marchés de la dette :

- ▶ Conseil sur les opérations d'**émissions de titres de dette** (obligations convertibles, échangeables, remboursables, etc.) avec offre au public ou par placement privé
- ▶ Rédaction et négociation de la **documentation contractuelle** (lettre de mandat, contrat de souscription, contrat d'agent, prospectus, etc.)
- ▶ Mise en place d'**opérations intégrant des dérivés de crédit, swaps, prêt de titres et pensions**
- ▶ Structuration de **produits financiers complexes** (obligations *high yield*, titres de quasi-capital, etc.)
- ▶ Participation et gestion des **relations avec les autorités de marché** (demandes de dérogations auprès de l'AMF, réclamations d'obligataires, etc.)

■ CONTENTIEUX BOURSIER

Les avocats mettent au service de leurs clients leur pratique du contentieux et leur expertise en droit boursier pour assurer leur défense et faire prévaloir leurs intérêts dans les différentes situations boursières conflictuelles :

- ▶ Contentieux relatifs aux **actions de concert**
- ▶ Contentieux liés aux **autorisations d'opérations boursières**
- ▶ Contentieux relatifs à l'**information financière** diffusée à l'occasion d'une opération boursière

■ INTERVENTIONS RECENTES

A l'occasion de précédents dossiers, les avocats du Cabinet sont intervenus sur des opérations variées dans le domaine du droit boursier, notamment :

- ▶ Conseil de Maroc Telecom dans le cadre de son introduction en bourse en France et au Maroc
- ▶ Conseil de Publicis dans le cadre de son émission d'obligations convertibles ou échangeables en actions nouvelles ou existantes (OCEANE) (230M€)
- ▶ Défense des actionnaires de Gecina sur l'opération de séparation du groupe Metrovacesa
- ▶ Conseil de KKB dans le cadre de son acquisition d'Aerowatt, par voie de cession de bloc d'actions suivie d'une OPA (40M€)
- ▶ Conseil d'un fonds anglais dans le cadre de sa montée au capital d'une société cotée

Le Cabinet Duhamel Blimbaum développe une expertise de pointe en droit financier. Ses avocats interviennent tant en conseil qu'en contentieux.

Cabinet indépendant, Duhamel Blimbaum dispose d'une équipe d'avocats issus d'horizons variés (inscrits aux barreaux de Paris, Londres et Casablanca), travaillant sur les dossiers en français, en anglais et en arabe, et diplômés d'établissements de renom (HEC, Sciences Po, ESCP, Sorbonne etc).

Adossé à un large réseau de cabinets partenaires, Duhamel Blimbaum intervient sur des dossiers d'envergure internationale nécessitant une expertise de premier plan.



Jeremy BLIMBAUM, Avocat Associé, est expert en droit boursier et financier. Il conseille ses clients - sociétés cotées ou non cotées, industriels, établissements financiers et groupes d'actionnaires - sur leurs opérations boursières, l'émission d'instruments financiers, les opérations de marché et les contentieux relatifs aux investissements. Jeremy Blimbaum est titulaire d'un DEA de droit des Affaires (Sorbonne), d'un DESS de droit des Affaires (Dauphine). Il est avocat au Barreau de Paris et Solicitor en Angleterre et au Pays de Galles.

jblimbaum@duhamel-blimbaum.com - Tél. : +33 (0)1 82 83 74 50